

Agenda 2000: Instrument financier d'orientation de la pêche, application IFOP, actions structurelles

1998/0347(CNS) - 13/12/2001 - Document de suivi

La Commission a présenté une proposition de rectificatif au rapport annuel sur les résultats des POP pour les flottes de pêche à la fin de 2000. La rectification vise à préciser que l'Italie et les Pays-Bas n'ont pas encore atteint les objectifs globaux de leur POP. D'après les données du fichier de la flotte, la France et le Royaume-Uni ont atteint leurs objectifs globaux pour la puissance, mais non pour le tonnage. Cependant, selon les rapports transmis par le Royaume-Uni et la France, les objectifs de tonnage ajustés du fait du remesurage de la flotte en GT ont été atteints.